

# Administration communale de Rue des services communaux centralisés grâce à la fusion

Par une belle matinée ensoleillée à la température printanière, « Le Pavé » a eu droit à une visite guidée des lieux lors des travaux de rénovation et d'aménagement de l'ancienne école d'Ecublens, afin de s'imaginer ce que deviendra le bâtiment qui a abrité ses derniers élèves en 2010. Messieurs Joseph Aeby, syndic et Loris Bossi, conseiller communal responsable des bâtiments, ont repris en janvier le projet de transformation à la suite de leurs collègues d'Ecublens

La « Maison de Commune » est le nom qui a été choisi pour désigner le nouveau bâtiment administratif. Joseph Aeby précise que c'est pour éviter les mélanges entre les appellations « bureau communal » du côté d'Ecublens ou encore « administration communale » du côté de Rue. Une dénomination aux consonnances familiales pour lancer cette nouvelle fusion aussi bien administrative que villageoise.

Un joli renouveau attend cette belle bâtisse datant du début du 20ème siècle, avec une architecture typique des années 1910-1920. Le choix de cet endroit s'est imposé car l'Hôtel de Ville de Rue n'avait pas la capacité d'accueillir tous les bureaux et services communaux : « L'idéal, sur le principe, aurait été de ne pas déménager. Mais on ne pouvait pas y accueillir tout le monde. Puis en faisant le tour de la nouvelle commune, l'endroit se détachant très clairement était celui d'Ecublens », rapporte le syndic.

Avant la rénovation, le bâtiment se composait de l'administration au rez-de-chaussée, d'un appartement au 1er étage et d'une salle au 2ème étage. Le gros avantage avec l'étage du milieu était que les pièces de l'appartement, où vivait l'ancien secrétaire communal et enseignant, étaient transformables en bureau, moyennant quelques modifications. « Ce n'est pas le bâtiment qui demandait le plus de transformations », ajoute Loris Bossi.

Dès ce printemps, à la « Maison de Commune », le niveau inférieur sera dédié à l'accueil. S'y trouveront la réception ainsi que quatre places de travail en back office séparés à l'aide de parois polyphoniques et amovibles. Il y aura aussi le bureau de la secrétaire communale dans lequel pourront aussi se tenir les séances du personnel administratif.

En dessus, nous retrouverons les différents bureaux de l'administration dont font partie le service des écoles, le service technique et les finances. L'ancienne cuisine, elle, sera réaménagée en local de pause. Le syndic précise qu'un bureau lui avait été destiné mais qu'il a finalement été supprimé pour cause de place.

Sous les combles se tiendront les séances du conseil communal ou les séances administratives dans ce qui a autrefois été une classe d'école enfantine. Une salle lumineuse avec, en prime, la vue sur le château ! Un petit bureau, au fond, sera réservé aux conseiller(ère)s afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'y travailler ou de préparer leur séance.

« Le grand avantage, qu'il ne faut de loin pas négliger par rapport à Rue, est aussi la surface autour du bâtiment. Vu que la population qui doit être desservie a augmentée, on pourra les accueillir plus facilement, sans avoir de problèmes avec, notamment,



© Christelle Chillier

les places de parc », précise Loris Bossi. « Pour ce qui est de la surface à l'arrière du bâtiment, aucun aménagement n'est prévu pour le moment. »

La cage d'escalier a été complètement remise à neuf et isolée. Un accès PMR (personne à mobilité réduite) a été installé grâce à un système de chaise appelé « monte-escalier », remplaçant la construction d'un ascenseur beaucoup plus coûteux.

« Les sanitaires ont été remis aux normes actuelles. Nous avons aussi profité d'installer des panneaux solaires sur le toit afin de bénéficier d'un chauffage écologique. La toiture a été surélevée afin d'être mieux isolée », explique le syndic.

Messieurs Aeby et Bossi articulent un coût approximatif de CHF 700'000.-, le montant exact ne pouvant pas, pour le moment, être prononcé.

## Avez-vous eu des défis ou des problèmes auxquels vous avez dû faire face ?

« Non, à aucun moment. Personne n'est venu vers nous en exposant une quelconque problématique. Pas même pour le permis de construire », relève Joseph Aeby.

« Le seul ennui, mais qui n'a rien à voir avec la conception, c'est que nous ne sommes pas dans les délais annoncés au départ. En même temps, c'est le problème « classique » dans le milieu du bâtiment. On vous dit que c'est exécutable pour demain et il faut compter une semaine de plus », explique Loris Bossi. Tous deux précisent aussi que certaines étapes doivent être respectées dans un ordre précis, d'où les retards occasionnés. « D'ailleurs nous espérons pouvoir ouvrir officiellement pour le mois de mars », annonce Loris Bossi. Quant à Monsieur le Syndic, il projette maintenant plutôt la date d'ouverture au 1er mai.

Selon les deux protagonistes, cette deuxième date semble totalement faisable, au vu de l'ampleur des travaux restants. Ils espèrent également que ce nouvel environnement de travail plaira aux employés. Une inauguration avec l'ouverture au public sera organisée au printemps prochain avec, également, un banquet pour les anciennes conseillères et anciens conseillers communaux. Aucune date n'a cependant été communiquée pour le moment.